

Communiqué de presse du 24 janvier 2025

Attaques contre l'OFB : la justice doit défendre la police de l'environnement

Nous avons entendu avec stupéfaction le Premier ministre François Bayrou s'en prendre aux inspecteur·rices de l'Office français de la biodiversité lors de son [discours](#) de politique générale du 16 janvier dernier, en déclarant : « *Quand les inspecteurs de la biodiversité viennent inspecter les fossés ou les points d'eau avec une arme à la ceinture dans une ferme déjà mise à cran par la crise, c'est une humiliation et c'est donc une faute* ».

Non content de mal les nommer, le Premier ministre a préféré discréditer le travail de ces agent·es quitte à remettre en cause la légitimité de leurs missions pourtant régaliennes, plutôt que d'évoquer le sujet de la biodiversité et de la justice environnementale.

Ces propos s'inscrivent dans un contexte d'attaques aussi incessantes qu'injustifiées contre l'Office français de la biodiversité tant dans la presse et dans les hémicycles que sur le terrain. Ces agent·es sont ainsi confronté·es à de nombreuses et diverses tentatives d'intimidation, allant parfois jusqu'à la violence.

Pour rappel, l'OFB agit pour assurer la protection du vivant et des ressources nécessaires à nos besoins vitaux. Caricaturés en contrôleurs opiniâtres et zélés, ces enquêteurs et enquêtrices spécialisé·es mènent en réalité des enquêtes de longue haleine – celle ayant mis en lumière les forages illégaux commis par la société [Nestlé Waters Supply](#) dans les Vosges ayant donné lieu à une décision de justice le 4 octobre 2024 en est une parfaite illustration.

Face à cette attaque directe portée par le chef du Gouvernement, légitimement vécue comme un affront, un [appel à la grève](#) a été lancé le 17 janvier par cinq organisations syndicales (Syndicat national de l'environnement, FSU, FO-OFB, CGT-environnement, Unsa-Ecologie, EFA-CGC), appelant les inspecteur·rices de l'OFB à cesser toute mission de police, tant administrative que judiciaire. Ce mouvement national, rarissime de la part de professionnel·les d'un établissement habituellement discret, appelle un soutien des magistrats aux policiers de l'environnement. Plusieurs initiatives – tribune, pétition – ont d'ailleurs vu le jour au sein de la société civile.

Nous déplorons que le discours de désinformation ambiant ne soit pas désamorcé par les représentant·es de notre institution, pourtant première à pouvoir témoigner de la qualité de travail et de l'éthique de ces inspecteur·ices de l'environnement.

Le Syndicat de la magistrature s'est déjà exprimé pour réclamer un renforcement de leurs effectifs et de leurs garanties statutaires afin d'assurer un exercice sans entrave de leurs prérogatives judiciaires. Nous resterons vigilant·es quant aux projets de réforme qui porteraient atteinte à leur statut et à une police de l'environnement indépendante.

Pour l'heure, notre syndicat apporte tout son soutien aux inspecteurs et inspectrices de l'Office français de la biodiversité.